

La Duchère
LYON

PROJET
de Territoire

2024/2030

SYNTHÈSE



sommaire

— un PROJET de Territoire
CO-CONSTRUIT AVEC LES HABITANT·ES
ET LES ACTEURS LOCAUX p. 4

— PORTRAIT socio-économique
DE LA DUCHÈRE EN 2024 p. 5

— Les 5 défis
POUR LE QUARTIER p. 8

— Les 5 ENJEUX
TRANSVERSAUX p. 10

SYNTHÈSE

UN PROJET DE TERRITOIRE CO-CONSTRUIT AVEC LES HABITANT-ES ET LES ACTEURS LOCAUX

Le Projet de Territoire Lyon la Duchère est la déclinaison locale de la Convention Territoriale de Lyon et du Contrat de Ville Métropolitain. Il fixe pour la période 2024-2030 les enjeux et les objectifs pour continuer à développer durablement et accompagner la transition du quartier prioritaire de la Duchère, en s'appuyant sur les deux leviers de la Politique de la Ville :

- **l'humain** (à travers le Contrat de Ville).
- **l'urbain** (à travers le projet de renouvellement urbain).



Le Projet de Territoire 2024-2030 a été co-élaboré avec les habitant-es et les acteurs locaux, conformément à la loi du 21 février 2014 de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine et en cohérence avec la culture de la concertation qui caractérise la manière de piloter la transformation du quartier depuis 2005.



Cette co-construction s'est exercée en deux temps. **Une démarche de bilan** a d'abord été conduite en 2022 pour évaluer le précédent Projet de Territoire 2016-2020 (prorogé jusqu'en 2023). Les réussites et les difficultés rencontrées sur l'ensemble des enjeux du Projet de Territoire ont ainsi été discutées, débattues et enrichies lors de réunions de travail avec le Conseil citoyen de la Duchère ainsi que lors d'un grand séminaire avec 80 partenaires et acteurs locaux du quartier le 12 mai 2022. À l'issue de ce séminaire, un certain nombre de questions évaluatives ont été identifiées puis sélectionnées pour être intégrées au questionnaire de l'Enquête Écoute Habitant-es (EEH) 2022¹ et à celui de la « Grande Enquête Duchère »² conduite pendant l'été 2022 par les centres sociaux de la Duchère, dans le cadre de l'élaboration de leur projet social 2023-2027. Les résultats de ce travail ont ensuite été partagés avec les élu-es de la Ville de Lyon et de la mairie du 9^e arrondissement lors de deux séminaires organisés en automne 2022.

Sur la base de ce bilan partagé, a été lancée en 2023 **une large concertation sur les enjeux du nouveau Projet de Territoire** à imaginer pour la période 2024-2030. Un nouveau séminaire rassemblant une soixantaine de partenaires et acteurs locaux le 23 mai 2023 a permis de faire émerger les principaux enjeux à retenir sur toutes les thématiques (lien social, éducation, santé, emploi-insertion, habitat, etc.). Puis une démarche d'aller-vers a été conduite pour recueillir la parole des habitant-es via 10 focus-groupes organisés lors de temps informels rassemblant une grande diversité de publics (jeunes, filles, parents, personnes âgées, jardiniers, etc.). Ces derniers ont permis de traiter de sujets variés comme la jeunesse, bien vieillir à la Duchère, la transition écologique et alimentaire, la parentalité, la participation citoyenne, etc. Enfin, un travail plus approfondi a été mené lors de 9 réunions avec des habitant-es intéressé-es, dont des membres du Conseil citoyen, pour enrichir les propositions et proposer des pistes d'actions, thématique par thématique.

1. L'Enquête Écoute habitant-es est réalisée chaque année auprès des habitant-es de la Ville de Lyon, dont 10 quartiers prioritaires de la Politique de la Ville pour mesurer leur satisfaction par rapport aux projets conduits, leurs besoins, la perception qu'ils ont de leur quartier et leur vécu. À la Duchère, un panel de 400 habitant-es est ainsi interrogé chaque année. À noter qu'aucune Enquête Écoute habitant-es n'a été conduite en 2021.

CONCERTATION

Bilan du précédent Projet de Territoire



1 Séminaire
avec les acteurs
locaux



1 Grande
Enquête Duchère



6 Ateliers
thématiques avec
les habitant-es



EN 2022

CONCERTATION

Élaboration du Nouveau Projet de Territoire



1 Séminaire
avec les acteurs
locaux



10 Focus groupes
avec les habitant-es



9 Ateliers
thématiques avec
les habitant-es



EN 2023

EN 2024

Portrait socio-économique DE LA DUCHÈRE EN 2024

Située sur la 3^e colline de Lyon dans le 9^e arrondissement, en belvédère sur la ville-centre, la Duchère surplombe Vaise et jouxte les communes d'Écully et de Champagne-au-Mont-D'Or.

Depuis la création de l'avenue Rosa Parks en 2014, elle constitue la porte d'entrée/sortie nord-ouest de la Ville de Lyon. Elle relie les zones d'activités économiques et commerciales ainsi que les espaces naturels de l'Ouest Lyonnais, bénéficiant de la proximité de l'autoroute M6, du boulevard périphérique (à 5 min), et de la gare de Vaise (7 min en bus).

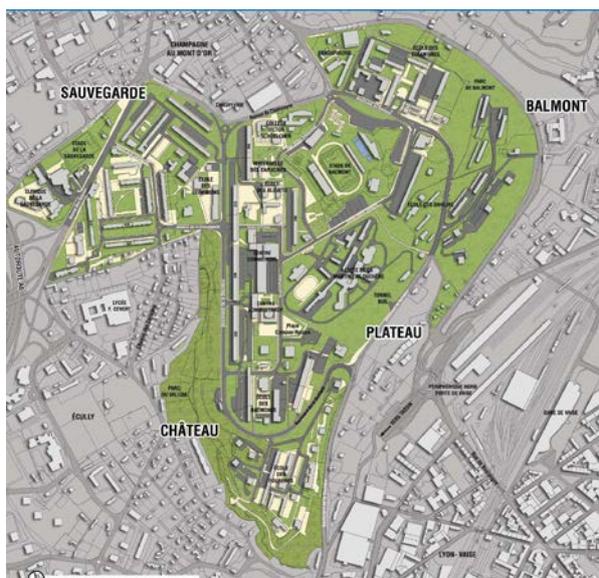
Après 20 ans de renouvellement urbain, le quartier de la Duchère a été profondément transformé sur le secteur du Plateau : désenclavement (lignes de bus en site propre), création d'un centre de quartier (place Abbé Pierre³), implantation de nouveaux commerces, entreprises et équipements publics, nouveaux espaces publics et espaces verts, amélioration et diversification de l'offre de logements... Entre 2003 et 2019, le taux de logement social est passé de 80 % à 56 %.

Cette métamorphose, qui continue aujourd'hui sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), s'est traduite par une plus grande mixité sociale avec l'arrivée de nouveaux habitant-es présentant des niveaux de diplômes et de catégories socioprofessionnelles plus élevés. Entre 2010 et 2018, les « professions intermédiaires » sont passées de 16,5 à 20 % (+3,5 points) de la population active duchéroise, et les « cadres et professions intellectuelles supérieures » sont passées de 6,5 à 11 % (+4,5 points). Cette évolution est particulièrement notable sur l'îlot IRIS du Plateau qui a fait l'objet de l'essentiel de la rénovation urbaine. Les professions intermédiaires du Plateau ont en effet augmenté de 6 points (passant de 15 à 21 %) et les cadres et professions intellectuelles supérieures ont doublé, passant de 9 à 18,5 %.

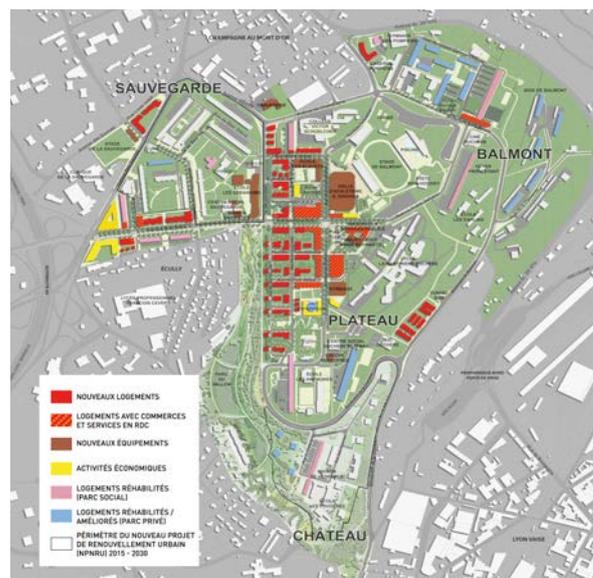


³ Un projet de changement de la dénomination de cette place est en cours.

LA DUCHÈRE AVANT 2003



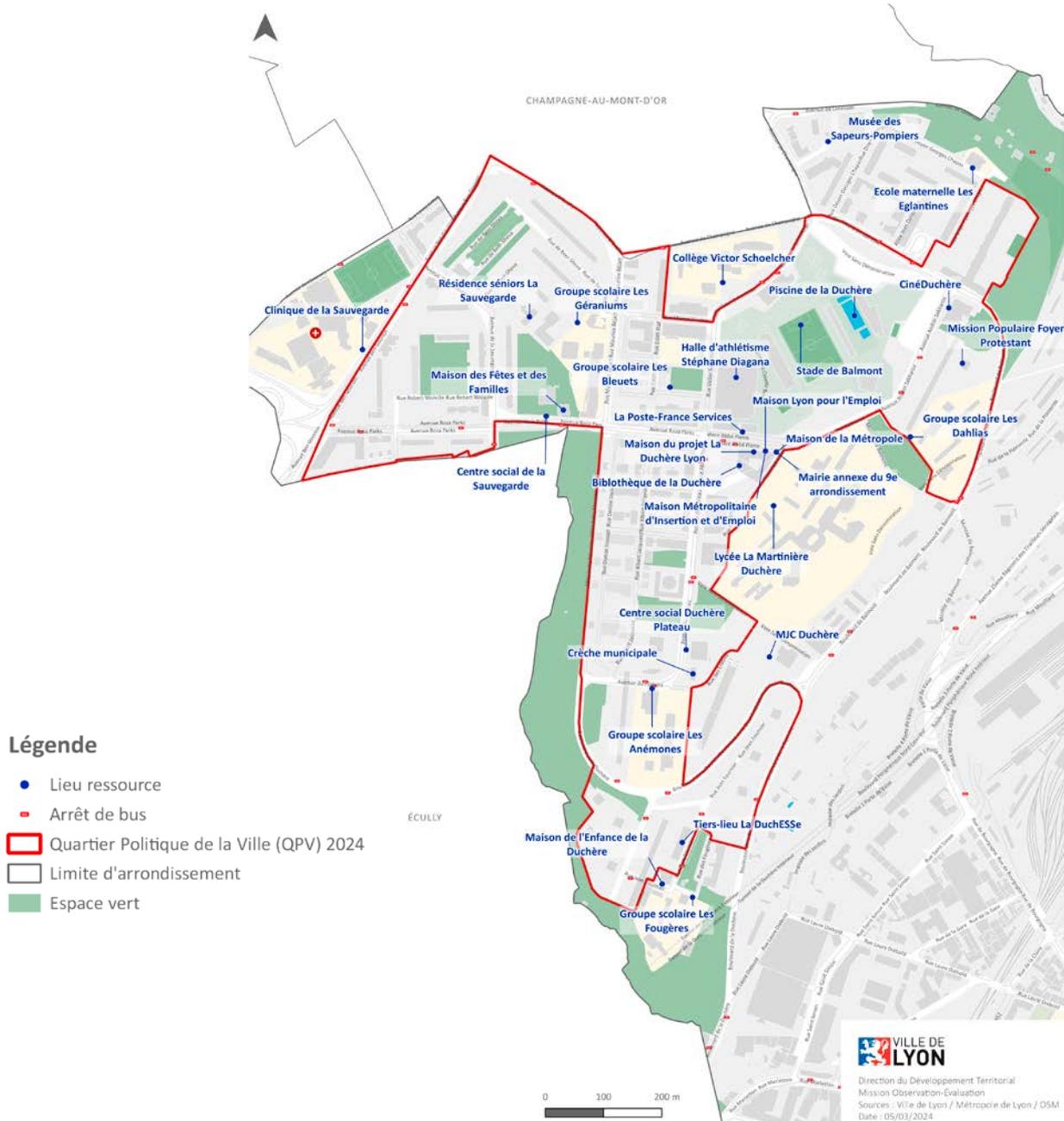
LA DUCHÈRE A L'ISSUE DU 1^{er} PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN



La dynamique de transformation urbaine du quartier s'est accompagnée de nombreuses actions en direction des habitant-es afin de renforcer la cohésion sociale, l'accès à la culture, à l'éducation, réduire les inégalités dans l'accès à la santé et aux droits, mais aussi encourager le développement économique, faciliter l'insertion et l'emploi, et concourir à la prévention de la délinquance. Le quartier bénéficie de la présence d'un tissu associatif très développé et de nombreux équipements et services publics qui participent à cette dynamique de lien social : deux centres sociaux, une Maison de l'Enfance, une MJC, 6 groupes scolaires, un collège, un lycée, des équipements sportifs (gymnase, piscine, halle d'athlétisme, stades et terrains de foots, de basket et de tennis, ou encore piste de rink hockey), une bibliothèque, une mairie annexe, la Maison de la Métropole de Lyon, la Maison Lyon pour l'Emploi, la Mission locale ou encore le Pôle Lyve Lyon Ouest.

Aujourd'hui, la Duchère compte 10 600 habitant-es (dont 8 311 dans le périmètre QPV), soit 1/5^e de la population du 9^e arrondissement. La population duchéroise se caractérise par sa jeunesse (avec un taux de 24 % de moins de 14 ans, contre 18,5 % dans le reste de l'arrondissement et la métropole), une taille des ménages légèrement supérieure à la moyenne métropolitaine (2,35 personnes par ménage, contre 2,13 dans la métropole), et une proportion relativement importante de familles monoparentales (15 % des ménages contre 9,4 % dans la métropole). En dépit de l'amélioration de plusieurs indicateurs, le quartier de la Duchère reste caractérisé par une population fragile, en particulier sur les secteurs les moins touchés par la rénovation urbaine, comme la Sauvegarde et le Château. 37 % des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté (contre 21 % dans le 9^e arrdt et 16 % dans la métropole), les prestations sociales représentent 21 % du revenu disponible des ménages (contre 8 % du revenu des ménages du 9^e arrdt et 6 % de celui de la métropole), et 41 % des Duchérois-es n'avaient pas de diplôme ou seulement le brevet des collèges en 2018 (contre 23 % des Métropolitain-es). 51 % des chômeurs et chômeuses duchérois-es étaient peu ou pas qualifié-es en 2020, et près de la moitié des jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'étaient plus scolarisé-es étaient sorti-es du système scolaire sans aucun diplôme (en moyenne 30 jeunes par an entre 2016 et 2020).





LE BILAN DU PRÉCÉDENT PROJET DE TERRITOIRE 2016-2020 A FAIT RESSORTIR PLUSIEURS ATOUTS, PARMIS LESQUELS :

- La réussite du renouvellement urbain qui a permis de transformer et de rééquilibrer durablement le secteur du Plateau ;
- Des atouts face au défi du changement climatique grâce à la démarche d'urbanisme durable (consacrée par la labellisation écoquartier dès 2013) et aux nombreuses initiatives en faveur de la transition écologique ;
- Des actions partenariales appréciées en faveur de la cohésion sociale et territoriale (accès aux droits, coordination jeunesse, animations, vie associative, santé, culture, éducation...);
- Une culture de la concertation et de la co-construction tissée durablement avec les habitant-es ;
- Une gouvernance partenariale et une ingénierie performantes.



MAIS AUSSI DES FRAGILITÉS, NOTAMMENT :

- Une aggravation de la précarité d'une partie de la population depuis la crise sanitaire liée au COVID et la crise économique en cours ;
- Une mixité sociale retrouvée dans l'habitat sur le secteur du Plateau qui ne se traduit pas nécessairement par du vivre-ensemble ;
- Une dégradation récente de la situation sécuritaire (2020-2023) ;
- Une amélioration fragile de l'image du quartier ;
- Un essoufflement de l'engagement citoyen.

LES 5 DÉFIS POUR LE QUARTIER

Cinq grands défis ont été identifiés pour le
Projet de Territoire de la Duchère 2024-2030 :

- 1_ **RENFORCER LES COHÉSIONS SOCIALES ET TERRITORIALES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LE VIVRE-ENSEMBLE**
- 2_ **RENFORCER LA TRANQUILLITÉ DU QUARTIER**
- 3_ **CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUES AU BÉNÉFICE DE TOU-TES LES DUCHÉROIS-ES**
- 4_ **POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS UN ESPRIT ÉCOLOGIQUE ET INCLUSIF**
- 5_ **PARTAGER LE PROJET, RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE**

Chaque défi est décliné au travers de multiples enjeux, qui font chacun l'objet d'une fiche dédiée qui constituera la feuille de route pour la transition de la Duchère jusqu'en 2030.

Chaque fiche-enjeu précise les éléments de bilan et de diagnostic du quartier sur cet enjeu, les objectifs stratégiques et opérationnels, les actions structurantes, les indicateurs, la gouvernance et les partenaires impliqués.

Les apports, réflexions et demandes des habitant-es sont valorisés à la fin de chaque fiche dans un encart dédié intitulé :

 **idées EN +**
DES HABITANT-ES

défi 1 **RENFORCER LES COHÉSIONS SOCIALES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LE VIVRE-ENSEMBLE**

Le défi pour 2030 consiste à renforcer l'action sur tous les leviers favorisant l'égalité des chances, la tolérance, la convivialité et la rencontre entre tou-ttes les habitant-es du quartier dans leur diversité (socio-économique, culturelle, religieuse, ou entre anciens et nouveaux habitant-es) pour « faire société ». Il s'agit notamment de continuer à développer l'accès aux droits et à lutter contre le non-recours, à renforcer l'accès aux soins, au sport, à la culture, à soutenir la réussite éducative, ou encore à lutter contre le décrochage scolaire.

À cela s'ajoute l'ambition d'ouvrir les horizons : sur l'extérieur du quartier, notamment en termes d'offre socioculturelle, mais aussi sur les représentations. D'une part les représentations sociales : acceptation de l'autre dans sa différence, exercice des droits culturels, attractivité des écoles publiques et du quartier en général. Et d'autre part les représentations environnementales au sens large : possibilité d'être acteur de son environnement et de sa santé par le sport, le jardinage et l'alimentation. La Halle agricole (lauréate de l'appel à projets « les quartiers fertiles » de l'ANRU en 2021) constitue à cet égard un lieu-clé. Les animations conviviales, pédagogiques et artistiques qu'elle propose autour de l'alimentation, la cuisine et le jardinage visent à favoriser la rencontre tout en ouvrant la réflexion et l'action des habitant-es sur les questions de transition alimentaire et écologique.

Les jeunes, les seniors ainsi que les personnes les plus éloignées (en situation de précarité, allophones, etc.) constituent des publics nécessitant une attention toute particulière, notamment via le développement d'actions d'aller-vers, de renforcement de la coordination partenariale (11-25 ans, accès aux droits, santé...) ou de campagnes d'information et de communication.

défi 2 **RENFORCER LA TRANQUILLITÉ DU QUARTIER**

Suite à la dégradation de la situation sécuritaire entre 2020 et 2023 à la Duchère, notamment dans le secteur de Balmont avec la reprise du trafic de stupéfiants, le défi pour 2030 consiste à renforcer les échanges d'informations et la coordination entre les partenaires du quartier sur les questions de sécurité et de tranquillité (structures socio-éducatives, bailleurs, polices nationale et municipale, pouvoirs publics). La prévention de la délinquance reste un enjeu majeur, qui s'articule notamment autour du renforcement de l'ensemble des actions pour les 11-25 ans et de leur coordination (lutte contre le décrochage scolaire, animations de proximité, aller-vers, dispositifs d'emploi-insertion, aides pour l'accès aux droits...).

Une attention toute particulière doit aussi être développée face au constat du développement de discours moins tolérants et de phénomènes de repli identitaire et communautaire, qui peuvent conduire à des actes de discrimination, de harcèlement et de violence verbale ou physique.

La tranquillité du quartier passe aussi par un accompagnement du vivre-ensemble et du respect des règles de vie communes tant dans l'habitat que sur l'espace public, où les dégradations, mésusages, nuisances sonores ou encore la mauvaise gestion des déchets entraînent des tensions entre les habitant-es. En particulier, la question de la propreté à l'échelle du quartier reste un enjeu fort pour les années à venir.

défi 3 CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUES AU BÉNÉFICE DE TOU-TES LES DUCHÉROIS-ES

La diversification et le développement des activités économiques à la Duchère amorcée dans le 1^{er} projet de renouvellement urbain restent à conforter et à valoriser. Il s'agit de finaliser la programmation des derniers îlots économiques (îlots 33 & 35, parc d'activité du Vallon et village artisanal à la Sauvegarde) et d'ancrer durablement les activités déjà implantées dans le quartier. L'émergence d'une dynamique autour de la transition économique, sociale, écologique et alimentaire avec l'installation de la Halle agricole et de plusieurs acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), notamment au Château, devra également être confortée. En cohérence avec les valeurs de l'écoquartier et de justice sociale portées à la Duchère, cette dynamique pourra participer à donner une identité économique spécifique au quartier et à renforcer son attractivité. L'accompagnement de l'offre commerciale de proximité, notamment en matière de restauration, est aussi un enjeu majeur d'ici 2030. Il s'agit non seulement de participer à l'attractivité du quartier, mais aussi d'améliorer le confort des habitant-es, en particulier dans les secteurs peu dotés en commerces où une réflexion sur le développement d'une offre non sédentaire reste à conduire (Château, Sauvegarde et Balmont).

En matière d'accompagnement à la création d'entreprise, la fonction de « porte d'entrée » de la Duchère pour les entrepreneur-es (avec le Pôle Lyve Lyon Ouest) nécessite d'être encore renforcée. Il s'agit notamment d'améliorer la lisibilité et la connaissance de l'offre existante non seulement auprès des habitant-es de la Duchère et des QPV, mais aussi plus largement à l'échelle de l'Ouest lyonnais. Enfin, l'accès de tou-ttes les Duchérois-es à l'emploi reste également une priorité d'ici 2030. Maintien de l'importante offre d'accompagnement disponible sur le territoire, travail sur sa lisibilité et sa communication

auprès des publics-cibles (notamment les plus éloignés de l'emploi), renforcement de l'offre et de l'accès à la formation des demandeurs et demandeuses d'emploi – et tout particulièrement des jeunes – sont autant d'objectifs à poursuivre dans la durée. La mobilisation des acteurs économiques au profit des habitant-es en recherche d'emploi et la création d'un réseau inter-entreprises reste également à développer.

défi 4 POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS UN ESPRIT ÉCOLOGIQUE ET INCLUSIF

L'objectif d'ici 2030 est de poursuivre le renouvellement urbain sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château en capitalisant et en poussant encore plus loin la démarche d'urbanisme durable qui a caractérisé la transformation urbaine du Plateau. En particulier, la réalisation d'aménagements visant à limiter les effets du changement climatique et à encourager le vivre-ensemble doit être au cœur du projet : développement du patrimoine végétal, désimperméabilisation des sols, bâtiments bioclimatiques, sobriété et performance énergétique, réemploi, aménagement de cœurs d'îlots fertiles, développement d'usages partagés, création de cheminements piétons et modes doux accessibles et confortables, apaisement de la voirie, ou encore développement de stationnements et locaux vélos... De même, la conception d'espaces publics inclusifs, intergénérationnels et non-genrés, ainsi que le renforcement des aménités (équipements, commerces...) doit participer à l'appropriation et au confort de tou-ttes les habitant-es et usager-es du quartier. Enfin, une vigilance doit être maintenue sur les secteurs peu renouvelés et les secteurs limitrophes, en interaction avec le reste du quartier : Balmont, l'îlot Saint-Simon et Les Sources à Écully.

Dans l'optique d'abaisser la part de logements sociaux à 50 % à l'horizon 2030 pour favoriser la mixité sociale, la diversification de l'offre de logements doit se poursuivre sur les secteurs de la Sauvegarde et du Château. L'enjeu consistera à proposer dans ce cadre des logements neufs attractifs (qualité, performance énergétique, confort d'usage, cadre de vie, typologie), mais restant abordables pour faciliter l'installation de primo-accédant-es et de familles, notamment issus du quartier ou des environs. L'offre de logements devra également être travaillée pour répondre aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, tant dans les programmes neufs que dans les opérations de réhabilitation. D'ici 2030, les requalifications du parc d'habitat ancien doivent être achevées et l'accompagnement des copropriétés récentes et anciennes doit en outre être maintenu pour pérenniser l'attractivité retrouvée du quartier.

dēfi 5 PARTAGER LE PROJET, RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

La gouvernance a constitué l'un des points forts de la transformation urbaine et sociale de la Duchère depuis plus de vingt ans. Elle s'appuie sur une ingénierie performante grâce au maintien d'une équipe-projet intégrée et pluridisciplinaire couvrant l'ensemble des champs de la Politique de la Ville : développement social, aménagement, habitat, cadre de vie, culture, santé, éducation, économie, sécurité-prévention, communication-concertation.

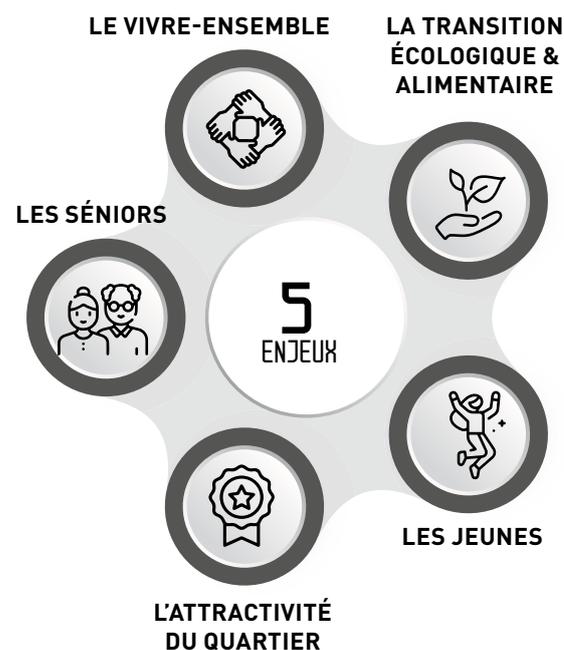
Cette pluridisciplinarité a permis d'établir un dialogue permanent avec l'ensemble des services de la Ville et de la Métropole de Lyon, les partenaires institutionnels, les acteurs locaux, les bailleurs sociaux, les entreprises, les commerces, les associations, la société civile organisée et les habitant-es afin de traiter les différentes dimensions du projet intégré. Le portage politique et le partage du projet lors de multiples instances de gouvernance régulières (comités de pilotage, comités techniques, groupes de travail thématiques, etc.) a permis de tisser des liens de confiance solides avec l'ensemble des acteurs locaux, y compris les habitant-es. Ces dernier-es participent à plusieurs de ces instances (comités de pilotage de la Convention Territoriale de Lyon, du renouvellement urbain, Revue de Projets ANRU, Comité de suivi participatif, comité partenarial relogement, collectif santé, commissions cadre de vie en marchant, GT Château et Balmont...).

D'ici 2030, il s'agit donc de consolider ces partenariats et de renforcer plus spécifiquement la participation habitante et citoyenne. Cette dernière n'est pas épargnée par une tendance sociétale à l'essoufflement de l'engagement sur le long terme. L'établissement d'un dialogue avec les habitant-es du quartier dans leur diversité (âge, genre, profil socio-économique, origine culturelle...) reste en outre un défi important, notamment pour la co-construction et le suivi du projet urbain (sur la Sauvegarde et le Château) et humain. D'une manière plus large, le travail autour du développement du pouvoir d'agir des habitant-es doit être poursuivi via l'accompagnement des initiatives habitantes, le développement d'espaces propices à l'émergence d'initiatives, la mise en réseau et le développement de ressources nécessaires pour agir. Le Fonds d'Initiative Locale (FIL), le Fond Associatif Local (FAL) ou les lieux tels que La Halle agricole à la Sauvegarde et le tiers-lieu de la DuchESse au Château constituent autant d'outils pour ce faire.

Enfin, la communication doit pouvoir être développée pour faire connaître et améliorer encore l'image du quartier, que ce soit via l'organisation d'événements d'agglomération pour faire venir des publics exogènes au quartier (festivals, Journées Européennes du Patrimoine, Fête des Lumières...), ou via des outils et canaux de communication diversifiés destinés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du quartier.

LES 5 ENJEUX TRANSVERSAUX

Au sein de chacun de ces 5 grands défis se croisent 5 enjeux transversaux :



Ces enjeux transversaux sont signalés dans chaque fiche par un pictogramme permettant de les repérer facilement.



LE VIVRE-ENSEMBLE

Le vivre-ensemble est un enjeu important que l'on retrouve en filigrane de l'ensemble des défis du Projet de Territoire de la Duchère. Après 20 ans de renouvellement urbain, il s'agit notamment de faire vivre la mixité sociale retrouvée dans l'habitat pour favoriser la création de liens entre anciens et nouveaux habitant-es.

Plus largement, il s'agit aussi d'encourager la rencontre, le partage et la tolérance entre les habitant-es des différents sous-secteurs de la Duchère, quels que soient leur culture, origine, religion, genre, âge ou encore leur profil socio-économique.



Il s'agit également de créer des occasions de rencontre entre les Duchérois-es et les habitant-es des secteurs limitrophes (Vaise, Écully, Champagne-au-Mont-D'Or), du reste de Lyon et de la métropole.

À cet égard, le soutien aux actions et événements socioculturels favorisant le croisement et l'interaction des publics est fondamental : festival D'Art et D'Air (ou « DADA »), Jeudis de l'été, événements sportifs, fête des Lumières, Journées Européennes du Patrimoine, cafés du dimanche, animations locales, ateliers pédagogiques, jardins partagés...

Le développement de lieux d'échanges conviviaux et informels tels que des cafés, buvettes ou restaurants étant largement plébiscité par les habitant-es du quartier, l'ouverture des tiers-lieux de la DuchESse au Château et de la Halle agricole à la Sauvegarde constitue une première réponse qui devra être renforcée dans le Projet de Territoire 2024-2030.

Dans ces espaces, ainsi qu'au sein des structures socioculturelles du quartier, est encouragé le développement par les professionnels de temps spécifiques et d'une posture d'accueil destinée à encourager le pouvoir d'agir des habitant-es autour de projets concrets et collectifs. Le soutien aux initiatives habitantes via les FIL et les FAL, à l'émergence de collectifs d'habitant-es ou encore à la participation des habitant-es aux concertations et instances de gouvernance du quartier sont autant de leviers pour participer au vivre-ensemble.

La valorisation de la diversité sociale de la Duchère et l'encouragement d'actions en faveur de la tolérance et de la reconnaissance de l'autre dans sa différence sont également des aspects sur lesquels le présent Projet de Territoire met l'accent.

D'une part à travers le soutien aux animations qui mettent en valeur les cultures et les savoir-faire des habitant-es (scènes ouvertes, spectacles de danse, chant, musique, contes ou bien cuisine, jardinage, langues, créations artistiques, droits culturels, etc.).

D'autre part à travers les actions et projets suscitant la coopération, la compréhension mutuelle et la solidarité (arbres à palabres, Groupe Abraham, conférences-débats, projets intergénérationnels, etc.).

Et enfin à travers le soutien aux actions de lutte contre les discriminations (sociales, ethniques, religieuses, genre LGBTQIA+...) et de prévention du harcèlement et des violences qui y sont associés (notamment en milieu scolaire et périscolaire) : violences racistes, sexistes et sexuelles.

La question du vivre-ensemble est également traitée sous l'angle de l'aménagement urbain et du cadre de vie : soin apporté à la création d'espaces publics non genrés, appropriables par tou-ttes (quel que soit son âge, son sexe, sa mobilité), diversification du mobilier urbain pour favoriser la rencontre, ou encore marches exploratoires pour identifier les secteurs suscitant un sentiment d'insécurité chez certains groupes sociaux, notamment les femmes.

Le Projet de Territoire de la Duchère accorde une vigilance particulière à la lutte contre les occupations abusives des espaces publics et privés par la recherche de solutions pour les réinvestir et les animer tout en renforçant la médiation sociale. Cet enjeu est particulièrement fort sur la place Abbé Pierre, cœur de vie du quartier aménagé pour favoriser le lien entre les habitant-es de tous les secteurs de la Duchère.

Les femmes font par ailleurs l'objet d'une attention particulière : attribution de noms de personnalités féminines aux nouvelles rues et espaces créés, mise en valeur des actions conduites par des femmes et des possibilités de s'impliquer dans la gouvernance locale, ou encore soutien à des projets encourageant l'émancipation féminine.

Dans l'habitat, la diversification de l'offre de logements à la Sauvegarde et au Château se poursuit pour développer la mixité sociale de ces secteurs. Pour accompagner cette mixité, le Projet de Territoire promeut les actions destinées à renforcer à la fois la convivialité et le respect des règles de vie commune, ainsi que le développement de collectifs et d'initiatives habitantes.

Enfin, le développement de la mixité sociale à l'école est ciblé comme l'un des leviers majeurs du vivre-ensemble. Dans cette optique, les actions de lutte contre l'évitement scolaire sont fortement encouragées dans le Projet de Territoire de la Duchère : encouragement des nouveaux habitant-es à inscrire leurs enfants dans les écoles publiques du quartier, travail sur l'attractivité des écoles, ou encore valorisation des réussites, des dispositifs et de l'offre scolaire et périscolaire.



LES JEUNES

Les jeunes sont identifiés dans le Projet de Territoire de la Duchère comme un public nécessitant une attention particulière au sein de chacun des grands défis identifiés pour la période 2024-2030.

L'enjeu consiste à les accompagner vers l'autonomie et la citoyenneté en leur donnant les ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins et aspirations.

À cet égard, la poursuite de la coordination globale des acteurs du territoire intervenant auprès des 11-25 ans est essentielle.

L'animation régulière d'un comité technique et d'un groupe de pairs permet en effet non seulement de suivre des situations individuelles fragiles, mais aussi de coordonner les actions et de monter des projets communs sur tous les champs de la vie des jeunes (réussite scolaire, emploi-insertion, santé, accès aux droits et aux soins, au sport et à la culture, émancipation, lien social, etc.).



Pour favoriser la réussite éducative des jeunes, le Projet de Territoire soutient la mobilisation de tous les intervenants et intervenantes du territoire autour des enfants en difficulté pour mettre en place, avec leurs parents, les conditions de leur réussite.

L'équipe d'animation du Parcours de Réussite Éducative (PRE) comprenant la référente PRE (dont l'action s'étend désormais aux 2-16 ans), la conseillère technique et sociale et la coordinatrice du projet Éducatif Lyonnais est particulièrement mobilisée au service des professionnels du territoire.

L'ambition consiste à développer l'utilisation d'outils de suivi et de veille, à soutenir des projets (ex : les ambassadeurs du livre (AFEV) ou « IMPACT » au collège Schoelcher pour un retour en classe plus apaisé des élèves exclus une semaine), à faire connaître les dispositifs (notamment l'aide aux devoirs) et à valoriser les élèves et leurs réussites. La labellisation de la Duchère en cité éducative par l'État devrait renforcer encore davantage cette dynamique.

La lutte contre le décrochage scolaire et le « raccrochage » des jeunes sortis prématurément du système éducatif est un enjeu particulièrement fort, pour lequel la coordination 11-25 ans joue un rôle important. Plusieurs actions sont ainsi encouragées dans le Projet de Territoire : aller-vers, poursuite et diversification des chantiers jeunes, communication sur les offres alternatives à l'orientation classique (tiers-lieu « Le RePairs » de l'AFEV, services civiques, bénévolat, École de la 2^e chance, etc.), préparation à l'alternance, coordination des parcours de jeunes sans solutions...



Plus largement, le Projet de Territoire s'attache à faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et l'insertion sociale. D'une part à travers l'information et la communication sur les dispositifs existants ciblés pour les jeunes (Revenu Solidarité Jeunes, Contrat d'Engagement Jeunes, chantiers jeunes, parcours Biodiver'Cit , formations sp cifiques, etc.).

D'autre part via des d marches d'aller-vers, de d couverte de l'entrepreneuriat, ou encore la cr ation d'opportunit s de rencontres entre les jeunes et les entreprises, notamment avec les signataires de la « charte des 1000 entreprises pour l'emploi » (forums type « Ton m tier c'est ton But », immersions, parrainages, simulations d'entretiens, stages...).

Le bien- tre et l' mancipation des jeunes sont  galement encourag s dans le Projet de Territoire par l'acc s   la sant , au sport, aux loisirs et   la culture.

Les actions de pr vention et de promotion de la sant  et de la sant  mentale sont favoris es par le Collectif Sant  Duch re en partenariat avec la coordination 11-25 ans, les structures socio- ducatives du territoire, Interface 9 et le Conseil local de Sant  Mentale. Parmi les actions   soutenir, citons par exemple la poursuite du Groupe projet Jeunes et Addictions, la mobilisation d'une psychologue de rue avec les  ducateurs et  ducatrices de pr vention sp cialis e, les actions de sensibilisation au mieux manger (notamment via la Halle agricole),   la pratique sportive et aux d pistages, la communication sur les dispositifs d'ouverture des droits, d'aide   l'acc s au sport ou de lutte contre la pr carit  alimentaire. Le d veloppement d'une offre sportive vari e pour les plus modestes et notamment les jeunes filles est aussi un objectif important.

Sur le volet culturel, l'ambition est de poursuivre les actions cibl es sur les jeunes (biblioth que, conservatoire, compagnies comme Le Lien th  tre...), en particulier dans les  coles sur les temps scolaires et p riscolaires (ex. : classe orchestre), et de travailler avec les jeunes pour produire des contenus culturels (musique, podcasts, vid es, etc.).

P riode de construction de soi, la jeunesse repr sente un temps de la vie o  l'on peut  tre plus vuln rable aux ph nom nes de discrimination, d'intol rance et de repli sur soi, ainsi qu'aux violences qui y sont associ es. C'est pourquoi le Projet de Territoire encourage tout particuli rement les actions   destination des jeunes, notamment en milieu scolaire, contre toutes les formes de discriminations, de harc lement et de violence, ainsi que l'encouragement   la tol rance, au respect de la diversit  et au dialogue (ex : ateliers philos, ateliers  galit  filles-gar ons, pr vention des conflits, d construction des discours de radicalisation,  ducation aux m dias, etc.).

La mobilisation et la coordination des partenaires intervenant aupr s des jeunes pour  viter le d crochage scolaire et favoriser la r ussite  ducative et l'acc s   l'emploi participent fortement   la pr vention de la d linquance.   cela s'ajoutent les actions d'aller vers les jeunes  loign es des institutions et de prise en charge socioculturelle en dehors des temps scolaires (ex : l'animation de proximit  durant les vacances) pour lutter contre le d s emploi.

Enfin, le Projet de Territoire encourage les actions visant   « rapprocher » et cr er du lien entre les jeunes et les forces de s curit  (police nationale et municipale, gendarmerie, SDIS, police des transports publics) pour contribuer   la tranquillit  du quartier. Par exemple, les interventions p dagogiques dans les  tablissements scolaires et les structures socio- ducatives sont valoris es (graine de France, Raid Aventure...), de m me que les dispositifs permettant d'int grer les forces de l'ordre (r serve op rationnelle de la police et de la gendarmerie, cadets de la R publique, etc.).

Enfin, les jeunes sont  galement sollicit s et pris en compte pour l'am nagement des espaces publics dans le cadre du renouvellement urbain du quartier. Par exemple, l'emplacement du city stade et le type de mobiliers urbains (bancs, agr s sportifs) et d'aires de jeux de la Sauvgarde ont fait l'objet de discussions avec des jeunes r sidant dans ce secteur.



S NIORS

Comme les jeunes, les s niors sont identifi es dans le Projet de Territoire de la Duch re comme un public n cessitant une attention particuli re au sein de chacun des grands d fis identifi s pour la p riode 2024-2030. Si les 50-64 ans sont concern es majoritairement par les enjeux de maintien et d'acc s   l'emploi (via des actions d'aller-vers et une offre de service adapt e   leur profil), la question du « bien vieillir » se pose pour les plus de 65 ans.

Outre les difficult s d'acc s aux droits que peuvent partager d'autres tranches d' ge, les s niors sont plus particuli rement affect s par la d mat rialisation des d marches administratives, qui n cessite un accompagnement renforc  dans le cadre du Projet de Territoire. Par exemple via le d veloppement des ateliers num riques et d'espaces tels que France Services.



L'accès aux soins constitue également un défi grandissant pour les seniors dans un contexte de diminution du nombre de médecins généralistes et spécialistes, non seulement en proximité à la Duchère, mais aussi plus largement dans le reste de la ville de Lyon et de la métropole. La poursuite et le développement des actions de prévention et de santé sont par conséquent d'autant plus importants pour ces publics : colloques, dépistages, ateliers pédagogiques conduits par les membres du Collectif Santé Duchère et l'Espace Seniors Duchère Ensemble, etc.

Le soutien à la mobilité des seniors est également un besoin identifié dans le Projet de Territoire. Que ce soit via les aménagements de l'espace public dans le cadre du renouvellement urbain du quartier (cheminements PMR, éclairage public, accompagnement des phases de chantier...), via les discussions avec le Sytral sur la desserte en transports en commun du quartier, via le choix et la disposition du mobilier urbain (notamment des assises), ou encore via le soutien aux actions d'aides à la mobilité (par exemple les services proposés par l'Espace Seniors Duchère Ensemble pour les courses ou les déplacements liés à la santé, ou par le choix des localisations et horaires des activités proposées aux seniors). Le logement représente aussi un volet majeur du « bien vieillir ». Sur ce plan, les aides au maintien à domicile proposées par le CCAS ou les associations jouent un rôle non négligeable. Pour autant, l'adaptation des logements anciens au vieillissement de leurs occupants nécessite un effort particulier, de même que le développement des possibilités de parcours résidentiels adaptés lorsque le maintien au domicile initial n'est plus possible.

Dans cet objectif, la prise en compte des besoins des personnes âgées dans l'offre de logements est demandée dans les opérations de relogement, de requalification et de constructions neuves. Par exemple, les cahiers des charges des promoteurs doivent intégrer l'adaptabilité

des logements et les projets immobiliers qui proposent des solutions pour les personnes âgées sont encouragés (ex. : projet HAPI dans la résidence Sakharov ou intégration d'un projet de résidence Vill'Age dans l'îlot 33).

Enfin, Le Projet de Territoire confirme la nécessité de soutenir et valoriser les actions de lutte contre l'isolement des personnes âgées, comme l'ouverture d'un Spot Bien Vieillir au Foyer Protestant, et les animations intergénérationnelles conduites par les structures et associations du territoire.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE

La transition écologique tient une place de premier plan à la Duchère depuis plus de vingt ans avec la démarche d'urbanisme durable amorcée dans le 1^{er} projet de renouvellement urbain, qui a conduit à la labellisation écoquartier dès 2013.

L'ambition environnementale reste particulièrement forte dans le nouveau projet de renouvellement urbain avec la création d'une « cité fertile et paysagère » à la Sauvegarde et d'un « parc habité » au Château. Dans les deux cas, il s'agit de développer la surface végétale et la biodiversité, de désimperméabiliser les sols, de concevoir des bâtiments bioclimatiques, de favoriser les constructions bas-carbone par l'utilisation de matériaux bio-sourcés et le réemploi des matériaux de construction, de requalifier les bâtiments pour une meilleure performance énergétique et un meilleur confort des résidents, d'expérimenter des usages partagés et modulables dans les nouveaux immeubles et les cœurs d'îlots, ou encore de permettre une gestion raisonnée de l'eau et des terres.

La question de la mobilité est partie intégrante du renouvellement urbain avec la recherche de solutions de mobilités alternatives et complémentaires à la voiture pour trouver un équilibre entre les attentes des habitant-es et les enjeux de réchauffement climatique.

Parmi les actions et réflexions engagées, l'on retient notamment les discussions avec le Sytral pour l'amélioration de la desserte en transports en commun, le développement des aménagements cyclables (pistes et stationnements), l'amélioration des cheminements piétons accessibles, sécurisés et bien identifiés, la privatisation des places de stationnement des résidences, l'aménagement de parkings souterrains mutualisés et réversibles, le développement de stations d'auto-partage ou encore les discussions avec la clinique de la Sauvegarde pour limiter les reprints de stationnement.

À cela s'est ajoutée une démarche de soutien aux actions de sensibilisation à la transition écologique, qui se poursuit dans le Projet de Territoire 2024-2030 : initiatives et actions pédagogiques en faveur de la propreté, du tri, du recyclage, mais aussi du jardinage et du « do it yourself ». La sensibilisation des habitant-es à la gestion de l'écoquartier reste un enjeu important. D'une part autour de l'usage des logements bioclimatiques ou requalifiés (question de la consommation énergétique). Et d'autre part autour de la gestion des déchets (respect du tri, utilisation des silos enterrés, propreté des espaces extérieurs privés et publics, gestion des encombrants, ateliers de réparation des objets, etc.).

À la transition écologique, le projet de « Halle agricole, cité fertile et solidaire », ajoute l'enjeu de la transition alimentaire. Il s'agit de lutter contre la précarité alimentaire, de déployer des moyens pour le droit à une alimentation saine et choisie pour toutes et tous, plus respectueuse de l'environnement et de l'équité sociale et économique. En lien avec le Collectif Santé Duchère et les structures socioculturelles parties prenantes du projet, la Halle agricole vise à favoriser l'accès aux nouvelles propositions locales d'accès à l'alimentation (marché VRAC, paniers solidaires, AMAP, etc.). Elle ambitionne également de devenir un lieu-ressource sur les questions d'alimentation et de jardinage via la proposition d'ateliers pédagogiques (cuisine, boutures, semis, etc.), de conférence-débats, d'animations culturelles et d'événements festifs. Plus largement, la halle et le renouvellement urbain participent à un effort de création de nouveaux espaces jardinés à l'échelle du quartier, pour favoriser la consommation de fruits et légumes, renouer avec la terre et faciliter la rencontre entre les habitant-es.

Enfin, le Projet de Territoire s'attache à encourager le développement d'activités économiques en faveur de la transition écologique et sociale. L'objectif est de continuer à favoriser l'accueil d'entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (comme les occupations temporaires à la DuchESSE et le tiers-lieu Apprendre & Devenir dans le "U") et la pérennisation de leur implantation, mais aussi de favoriser l'emploi et l'insertion par les métiers de la transition écologique. Enfin, il s'agit de valoriser les initiatives locales et les expériences professionnelles sur le quartier autour de la transition écologique et sociale.





L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

En dépit de 20 ans de transformations considérables, le quartier de la Duchère souffre toujours d'une image négative héritée des années 80 et 90. Alors que l'on observait une tendance longue à l'amélioration de cette image jusqu'en 2018, la dégradation de la situation sécuritaire depuis 2020 a fortement altéré la perception du quartier par les Lyonnais-es et les Métropolitain-es. L'attractivité du territoire reste par conséquent un enjeu majeur, en filigrane de tous les défis du Projet de Territoire. À la fois conséquence des actions de transformation urbaine et sociale du territoire, elle en constitue également l'un des ingrédients qu'il convient d'entretenir avec soin pour participer à la réussite du Projet.

L'attractivité du territoire passe par le renforcement de la communication pour valoriser les atouts du quartier et ses réussites, notamment auprès des médias et relais d'opinions, mais aussi auprès des habitant-es et usager-es de la Duchère, premiers ambassadeur-s-rices du quartier. Le développement, à la Duchère, d'événements à rayonnement extra-territorial est également un des leviers afin d'attirer des personnes extérieures et leur faire constater et expérimenter la transformation du quartier.

Que ce soit à travers des événements culturels (festival D'Art et D'Air, Journées Européennes du Patrimoine, Fête des Lumières, Woodstour, Biennale, Tout l'monde dehors, visites guidées par l'Office du Tourisme ou le musée Gadagne...) ou sportifs (compétitions à la Halle Diagana, Fitdays, etc.).

Il s'agit en outre de soutenir et valoriser les efforts conduits sur le cadre de vie, la tranquillité, l'habitat et la dynamique économique pour conforter et pérenniser l'installation de nouveaux habitant-es et acteurs économiques.

La poursuite des requalifications ambitieuses des logements, de même que le développement d'une offre de logements diversifiés, agréables et performants énergétiquement à des prix modérés restent des moyens importants pour attirer des habitant-es. L'accompagnement des copropriétés pour soutenir leur bon fonctionnement participe également à maintenir l'attractivité résidentielle du quartier, aux côtés de la qualité paysagère de la Duchère. Pour autant, les efforts d'amélioration du cadre de vie ne doivent pas être négligés pour soutenir cette attractivité à long terme. Le travail sur la propreté du quartier (gestion des déchets, nettoyage) et la tranquillité publique (lutte contre les occupations abusives, les incivilités et la délinquance) est indissociable de l'action conduite sur l'habitat. Déjà bien pourvu en équipements et services publics, l'attrait du quartier tient aussi au développement et à la pérennisation de commerces et de lieux de restauration diversifiés et ouverts les soirs et week-ends.

Cadre de vie, tranquillité, aménités urbaines, mais aussi qualité de la desserte en transports sont autant d'aspects qui participent à l'attractivité économique du territoire, notamment pour faciliter les recrutements. Mais l'attraction de nouveaux commerces, entreprises et entrepreneur-es dépend aussi du travail sur l'offre immobilière proposée (prix, typologie et modularité des locaux) et l'offre d'accompagnement existante (installation, recrutement, développement, réseau...), souvent méconnue. Deux axes identifiés dans le Projet de Territoire 2024-2030.





Le projet de Territoire EN UN CLIN D'ŒIL

5 DÉFIS POUR LE QUARTIER

défi 1

RENFORCER LES COHÉSIONS SOCIALES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LE VIVRE-ENSEMBLE

VOLET SOCIAL

- Enjeu 1.** Simplifier l'accès aux droits et lutter contre le non-recours
- Enjeu 2.** Lutter contre les discriminations & permettre l'acceptation et la reconnaissance de l'autre dans sa différence
- Enjeu 3.** Favoriser la rencontre entre tou-ttes les habitant-es de la Duchère et de l'extérieur

VOLET SANTÉ

- Enjeu 1.** Réduire les inégalités sociales et territoriales dans l'accès aux soins et à la santé
- Enjeu 2.** Accompagner les habitant-es à être acteurs de leur santé et permettre l'accès à l'activité physique et à une alimentation saine et choisie pour toutes et tous, plus respectueuse de l'environnement et de l'équité sociale et économique
- Enjeu 3.** Poursuivre une approche globale des questions de santé mentale, notamment pour les jeunes, les personnes isolées, les parents et les jeunes enfants

VOLET ÉDUCATION

- Enjeu 1.** Soutenir l'attractivité des écoles et du collège, lutter contre l'évitement scolaire & encourager la mixité sociale
- Enjeu 2.** Favoriser la réussite éducative
- Enjeu 3.** Favoriser la co-éducation sur le territoire et soutenir les parents dans leur fonction parentale
- Enjeu 4.** Promouvoir le vivre-ensemble et la citoyenneté à l'école

VOLET CULTURE

- Enjeu 1.** Favoriser l'accès à l'offre culturelle pour tou-ttes les habitant-es, même les plus éloigné-es
- Enjeu 2.** Favoriser l'expression des habitant-es et l'interconnaissance par le levier culturel

défi 2

RENFORCER LA TRANQUILLITÉ DU QUARTIER

VOLET SÉCURITÉ & PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

- Enjeu 1.** Renforcer les échanges et les liens police population sur les sujets de la tranquillité et de la sécurité
- Enjeu 2.** Renforcer la prévention de la délinquance
- Enjeu 3.** Prévenir la montée des intolérances et des violences associées

VOLET CADRE DE VIE

- Enjeu 1.** Investir, apaiser et tranquilliser les espaces collectifs
- Enjeu 2.** Accompagner le vivre-ensemble dans l'habitat pour une plus grande tranquillité
- Enjeu 3.** Renforcer la propreté et sensibiliser aux enjeux de la transition écologique

défi 3

CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUES AU BÉNÉFICE DE TOU-TES LES DUCHÉROIS-ES

VOLET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Enjeu 1.** Conforter, ancrer et valoriser les activités économiques du quartier
- Enjeu 2.** Accompagner l'économie de proximité pour répondre aux besoins des habitant-es
- Enjeu 3.** Soutenir les initiatives, la création d'activité et les structures qui l'accompagnent sur le territoire

VOLET EMPLOI & INSERTION

- Enjeu 1.** Faciliter l'accès de toutes et tous à l'offre d'accompagnement vers l'emploi
- Enjeu 2.** Mobiliser les acteurs économiques au profit des habitant-es en recherche d'emploi
- Enjeu 3.** Développer la qualification des publics, notamment les jeunes

défi 4

POURSUIVRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS UN ESPRIT ÉCOLOGIQUE ET INCLUSIF

VOLET RENOUVELLEMENT URBAIN

- Enjeu 1.** Poursuivre la démarche environnementale ambitieuse du nouveau projet de renouvellement urbain à la Sauvegarde et au Château
- Enjeu 2.** Accompagner la transition écologique en matière de mobilités
- Enjeu 3.** Proposer des aménagements et équipements inclusifs, adaptés à toutes et à tous, à chaque âge et pour toutes les situations de la vie
- Enjeu 4.** Maintenir une vigilance sur les secteurs peu renouvelés et les secteurs limitrophes de la Duchère

VOLET HABITAT

- Enjeu 1.** Poursuivre la diversification de l'offre de logements pour favoriser la mixité sociale, tout en promouvant la production de logements performants, qualitatifs et abordables
- Enjeu 2.** Favoriser le développement d'une offre de logements adaptée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap
- Enjeu 3.** Poursuivre la requalification du parc d'habitat ancien (privé et public) et maintenir des outils d'accompagnement des copropriétés
- Enjeu 4.** Favoriser les parcours résidentiels des habitant-es du quartier

défi 5

PARTAGER LE PROJET, RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET CITOYENNE ET FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

VOLET GOUVERNANCE

- Enjeu 1.** Maintenir une équipe-projet territoriale
- Enjeu 2.** Poursuivre le travail partenarial et les instances de pilotage

VOLET RENFORCER LA PARTICIPATION HABITANTE ET CITOYENNE

- Enjeu 1.** Développer le pouvoir d'agir des habitant-es
- Enjeu 2.** Poursuivre et renforcer la co-construction du projet urbain et humain avec les habitant-es dans leur diversité et sur le temps long

VOLET FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

- Enjeu 1.** Poursuivre la communication sur les atouts du quartier

5 ENJEUX TRANSVERSAUX



LE VIVRE-ENSEMBLE



LES JEUNES



LES SÉNIORS



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE & ALIMENTAIRE



L'ATTRACTIVITÉ DU QUARTIER

La Duchère

LYON

+ INFOS :

www.lyonduchere.org

Maison du Projet Lyon la Duchère

12 bis Place Abbé Pierre
69009 Lyon

04 37 49 73 90

mduchere@grandlyon.com

RÉALISÉ EN SEPTEMBRE 2024

RÉDACTION

Mission Lyon la Duchère

CONCEPTION

Comme ils disent

PHOTOS

Laurence Danière/Métropole de Lyon, Olivier Chassignole/Métropole de Lyon, Studiofly/SERL, Mission Lyon la Duchère, Muriel Chaulet/Ville de Lyon

CARTES

Atelier des Paysages – A/S Marguerit/Mission Lyon la Duchère, Gautier+Conquet/Diane Berg, CGET

